

Nestlé admet ne pas se conformer pas au Code international dans tous les pays du monde, mais affirme respecter les droits humains...

- Rapport Creating Shared Value, Nestlé, 2013 (p. 24) →http://www.nestle.com/asset-library/Documents/Library/Documents/Corporate_Social_Responsibility/Nestle-CSV-Summary-Report-2013-EN.pdf
- Politique et directives internes relatives au Code international, Nestlé, 2010 →http://www.nestle.com/asset-library/documents/creating%20shared%20value/nutrition/nestle_policy_who_code_en_2011.pdf

Or, le Code international fait PARTIE INTEGRANTE des droits humains et il doit être respecté dans TOUS les pays !

Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

Article 11, alinéa 3

Indépendamment de toute autre mesure prise en vue de la mise en œuvre du présent Code, les fabricants et distributeurs de produits visés par le présent Code devraient se considérer comme tenus de surveiller leurs pratiques de commercialisation conformément aux principes et au but du présent Code, et de faire en sorte que leur conduite à **tous les niveaux** soit conforme à ces principes et à ce but.

→http://www.who.int/nutrition/publications/code_french.pdf

Comité des droits de l'enfant - Observation générale No 15 (2013) sur le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible

Entre autres responsabilités et **dans tous les contextes**, les entreprises privées devraient [...] se conformer aux dispositions du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé portant sur cette question [...]

→http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CR.C%2fC%2fGC%2f15&Lang=en

Violations des droits humains ? Double discours ? Cynisme ?
Informez-vous !

IBFAN-GIFA

Avenue de la Paix 11, 1202 Genève

Tél. +41 (0)22 798 91 64



IBFAN GIFA



@IBFAN_GIFA

www.ibfan.org www.gifa.org



International Baby Food Action Network (IBFAN)

Geneva Infant Feeding Association (GIFA)



Nestlé admet ne pas se conformer pas au Code international dans tous les pays du monde, mais affirme respecter les droits humains...

- Rapport Creating Shared Value, Nestlé, 2013 (p. 24) →http://www.nestle.com/asset-library/Documents/Library/Documents/Corporate_Social_Responsibility/Nestle-CSV-Summary-Report-2013-EN.pdf
- Politique et directives internes relatives au Code international, Nestlé, 2010 →http://www.nestle.com/asset-library/documents/creating%20shared%20value/nutrition/nestle_policy_who_code_en_2011.pdf

Or, le Code international fait PARTIE INTEGRANTE des droits humains et il doit être respecté dans TOUS les pays !

Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

Article 11, alinéa 3

Indépendamment de toute autre mesure prise en vue de la mise en œuvre du présent Code, les fabricants et distributeurs de produits visés par le présent Code devraient se considérer comme tenus de surveiller leurs pratiques de commercialisation conformément aux principes et au but du présent Code, et de faire en sorte que leur conduite **à tous les niveaux** soit conforme à ces principes et à ce but.

→http://www.who.int/nutrition/publications/code_french.pdf

Comité des droits de l'enfant - Observation générale No 15 (2013) sur le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible

Entre autres responsabilités et **dans tous les contextes**, les entreprises privées devraient [...] se conformer aux dispositions du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé portant sur cette question [...]

→http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CR.C%2fC%2fGC%2f15&Lang=en

Violations des droits humains ? Double discours ? Cynisme ?
Informez-vous !

IBFAN-GIFA

Avenue de la Paix 11, 1202 Genève

Tél. +41 (0)22 798 91 64



IBFAN GIFA



@IBFAN_GIFA

www.ibfan.org www.gifa.org